



COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Préavis N° 10/2016-2021

**DEMANDE DE CREDIT
D'UN MONTANT DE CHF 88'000.00
EN VUE DE FINANCER
LA REFECTION DES BORDS DE CHAUSSEE
DU CHEMIN DE LA GRANDE COUDRE**

Responsabilité du dossier :

Travaux publics

M. Jean-Pierre Debluë - municipal

TABLE DES MATIERES

| | | |
|-----------|--------------------------------|----------|
| 1. | Préambule | 3 |
| 2. | Objectifs du projet | 4 |
| 3. | Description des travaux | 4 |
| 4. | Coûts des travaux | 6 |
| 5. | Conclusions | 7 |

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Les bords de chaussée du chemin de la Grande-Coudre sont fortement endommagés par le passage fréquent de véhicules (voitures et bus). Les banquettes sont actuellement utilisées à des fins de stationnement et par endroit le gabarit de chaussée est trop étroit par rapport aux besoins du trafic.



La route actuelle a les caractéristiques suivantes :

- Largeur comprise entre 6.30 et 4.70 mètres.
- Un trottoir d'environ 1.00 m de largeur est existant côté Lac
- Le trottoir est délimité en partie par du marquage et en partie par des bordures hautes type Etat de Vaud.
- Le virage à la hauteur du chemin de Ballessert est trop serré ce qui oblige les véhicules lourds à empiéter sur la banquette.

- La largeur de la chaussée entre l'entrée du parking et le chemin de la Ferme est de plus de 6 mètres, sans bordures côté Jura, ce qui incite les véhicules légers à rouler relativement vite.
- Une clôture et de la signalisation ont été posées côté Jura de la chaussée afin de dissuader les voitures de parquer à cheval sur le bord de la route.

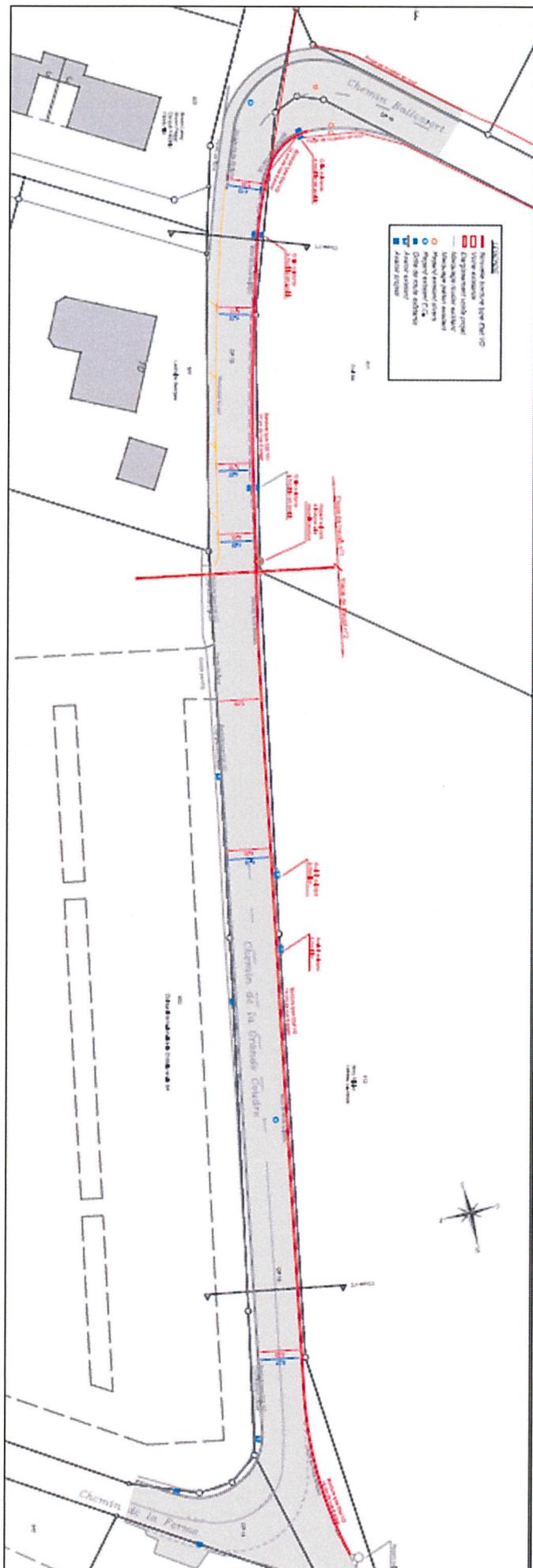
2. OBJECTIFS DU PROJET

La Municipalité a défini les objectifs suivants pour ces travaux d'entretien :

- Vérifier que tous les aménagements existants et projetés sont implantés dans les limites du Domaine Public (DP).
- Réfection et renforcement des bords de chaussée.
- Limitation « physique » des possibilités de parquer le long de la route.
- Amélioration de l'évacuation des eaux pluviales.
- Reprise du virage à la hauteur du chemin de Ballessert pour permettre le passage des véhicules lourds (bus, cars et camions) sans empiéter dans la banquette.

3. DESCRIPTION DES TRAVAUX

- 1) Reprise du virage à la hauteur du Chemin de Ballessert en tenant compte du nouveau cadastre.
- 2) Pose d'une bordure type Etat de Vaud (avec 14 cm de vue) côté Jura de la route (Etape de travail n° 2 sur le plan de situation) avec les objectifs suivants :
 - a. Interdire le parage à cheval sur le bord de chaussée.
 - b. Limiter avec un léger rétrécissement la largeur de la chaussée à 6.0 mètres.
 - c. Limiter légèrement la vitesse des usagers en limitant visuellement la largeur de la chaussée.
- 3) Pose d'une bordure type Etat de Vaud (avec 14 cm de vue) côté Jura de la route (Etape de travail n° 1 sur le plan de situation) avec les objectifs suivants :
 - a. Interdire le parage à cheval sur le bord de chaussée.
 - b. Imposer à l'aide d'un léger élargissement une largeur de la chaussée de 5.10 mètres à la hauteur du trottoir réalisé en marquage.
 - c. Limiter légèrement la vitesse des usagers en limitant visuellement la largeur de la chaussée.
- 4) Remplacement des grilles existantes par des avaloirs et mise à neuf des avaloirs existants.
- 5) Réfection des bords de chaussée endommagés.
- 6) Procédures administratives :
 - Ces travaux sont considérés comme de l'entretien ne nécessitant pas de procédures particulières.
 - Mise en soumission des travaux de génie civil sur invitation



4. COÛTS DES TRAVAUX

Le montant total des travaux se résume de la manière suivante :

| Description | Montant en CHF |
|---|------------------|
| Travaux de génie civil | 62'000.00 |
| Marquage et signalisation | 1'200.00 |
| Honoraires pour prestations d'ingénieurs civils et de géomètre Etude, demandes d'offres, plans d'exécution et direction de chantier | 10'500.00 |
| Divers et imprévus (environ 10%) | 7'000.00 |
| Total HT | 80'700.00 |
| TVA 8.0 % | 6'456.00 |
| Total TTC | 87'156.00 |
| Total arrondi à | 88'000.00 |

5. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

- Vu** le préavis municipal N° 10/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 88'000.00 TTC en vue de financer la réfection des bords de chaussée du chemin de la Grande-Coudre
- Ouï** le rapport de la Commission des routes
- Ouï** le rapport de la Commission des finances
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'approuver** le préavis municipal N° 10/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 88'000.00 TTC en vue de financer la réfection des bords de chaussée du chemin de la Grande-Coudre
- D'accorder** à la Municipalité un crédit de CHF 88'000.00 TTC
- D'autoriser** la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante
- D'autoriser** la Municipalité à amortir ce montant sur une durée de 10 ans

Ainsi approuvé par la Municipalité le 26 septembre 2016, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

François Debluë

la secrétaire :

Claudine Luquiens

Le Municipal responsable :

Jean-Pierre Debluë

Rapport de la Commission des finances concernant le préavis municipal No 10/2016-2021 relatif à une demande de crédit de CHF 88'000.—TTC en vue de financer la réfection des bords de chaussée du chemin de la Grande-Coudre

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la demande de la Municipalité, le 26 septembre 2016, en présence de M. François Debluë, syndic, de Mme Audrey Barchha ainsi que de MM Jean-Pierre Debluë et Denis Lehoux, municipaux, accompagnés de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale et de Monsieur Adrien Vallotton, chef de service.

Le préavis susnommé nous a été présenté par M. Jean-Pierre Debluë, municipal et nous avons pu poser des questions y relatives.

Préambule :

Ce préavis a trait au réaménagement des bords de la chaussée du chemin de la Grande-Coudre qui sont fortement endommagés par le passage de véhicules lourds. Les banquettes sont utilisées pour stationner les véhicules, rendant la chaussée trop étroite et obligeant les véhicules lourds à empiéter sur le trottoir opposé. De plus, la largeur de cette route est très variable, de 4.70 m à 6.30 m selon les endroits, ce qui préterite les croisements de véhicules. Un trottoir de 1mètre de large existe déjà côté lac. Les objectifs sont entre autres la réfection et le renforcement des bords de chaussée, l'amélioration de l'évacuation des eaux pluviales et la mise en conformité du virage à la hauteur du chemin de Ballessert pour permettre le passage des véhicules lourds.

Considérations financières :

S'agissant d'une voie communale d'accès, le financement de ce projet de réaménagement du chemin de la Grande-Coudre échoit complètement à notre budget communal.

Ce budget demande à être engagé dans le cadre d'une mise en conformité des accotements et dans le cadre d'entretien régulier des chemins communaux.

Conclusions :

Considérant les éléments présentés, la Commission des finances vous recommande, M. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

D'approuver le préavis municipal No 10/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 88'000.00 TTC en vue de financer la réfection des bords de chaussée du chemin de la Grande-Coudre.

D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 88'000.00 TTC

D'autoriser la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante

D'autoriser la Municipalité à amortir ce montant sur une durée de 10 ans

Fait à Founex, le 10 octobre 2016

Les membres de la Commission des finances,

Laurent Kilchherr

François Girardin

Gerhard Putman- Cramer

Jean Righetti

Hervé Mange

Excusés: M. Michielini, M. Barbé

Rapport de la Commission des routes concernant le :

Préavis municipal N° 10 / 2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 88'000.00 en vue de financer les travaux de réfection du chemin de la Grande-Coudre.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le préavis municipal N° 10 /2016-2021, nous a été présenté par M. Jean-Pierre Debluë, Municipal lors de deux séances de présentation les 6 et 26 septembre 2016.

A. Préambule

Dans le cadre de l'entretien des routes communales, le chemin de la Grande - Coudre nécessiterait des travaux de remise en état partiel de la chaussée. En effet, les bords de la chaussée sont fortement endommagés par le nombre important de véhicules (voitures et bus). L'objectif est également de limiter le stationnement au bord de la route.

B. Projet

Actuellement le chemin de la Grande - Coudre présente une chaussée d'une largeur variable de 4.70 m à 6.30 m. ainsi qu'un trottoir de 1.00 m côté Lac qui n'est délimité qu'en partie par du marquage et le reste par des bordures hautes type Etat de Vaud.

Les travaux projetés couvrent six aspects :

- Réfection et renforcement des bords de chaussée
- Limitation de parcage le long de la route
- Reprise du virage à la hauteur du Chemin de Ballessert
- Pose d'une bordure type Etat de Vaud côté Jura
- Harmoniser la largeur de la route en respectant les limites du domaine public
- Améliorer l'évacuation des eaux pluviales

Les travaux projetés sont nécessaires au vu de l'état dégradé de la route et de l'important trafic engendré par l'Ecole Internationale. Dans la mesure du possible, la durée des travaux sera planifiée durant des vacances scolaires afin de limiter les nuisances que cela implique pour les usagers.

C. Conclusion

La Commission des routes approuve le projet tel que présenté par la Municipalité et vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'accepter le préavis municipal N° 10/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 88'000.00 TTC en vue de financer les travaux de réfection du Chemin de la Grande-Coudre

Ainsi fait à Founex, le 28 septembre 2016

Pour la Commission des routes :

Camilo Emile

Catherine Mikton

Philippe Magnenat

Rui Silva Martins

Stefania Impellizzeri

Robert Veluz